

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**De la section USMC pétanque**  
**Du 11 Juin 2016**

**1) Émargement de la liste des présents et vérification du quorum.**

Le quorum fixé à 1/5 des adhérents soit 26 est atteint, puisque nous sommes aujourd'hui 72 Licenciés et membres représentés.

L'assemblée peut donc délibérer valablement.

**2) Allocution du Président.**

Tout d'abord le bureau et son président vous souhaitent la bienvenue. Nous vous remercions d'être venus à cette assemblée, même si nous nous souhaitons toujours que vous soyez encore plus nombreux.

Je remercie aussi le représentant du club omnisports U.S.M.C Frédéric BERTIN pour sa présence à cette assemblée.

Votre présence est une manière de manifester votre respect pour le travail effectué par les membres du bureau au titre de l'exercice 2015/2016.

Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble du bureau pour le travail effectué au cours de ce mandat. Nous avons effectué une très bonne saison, où il y a eu très peu de heurts et de discussions stériles. Je voudrais particulièrement remercier 3 personnes qui grâce à leur investissement et à leur sérieux, ont contribué à la bonne santé de notre club.

Je voudrais remercier tout d'abord, Gérard BOITTE, pour son sérieux et son investissement sur le plan administratif et comptable, que ce soit sur les licences et les cartes de membres, que les achats pour les différents concours ou le rendu comptable des manifestations. Il nous donne des résultats très précis et non contestables. Je sais Gégé que tu y passes beaucoup de temps, merci encore.

Je voudrais également remercier Patrick JUVIGNY et Daniel LEVEQUE qui s'occupent de notre buvette. Nous connaissons leur sérieux et leur investissement. Ils ne comptent pas leur temps, quelquefois peut être au détriment de leur vie privée. Merci les amis ! Bien sur je n'oublie pas non plus les autres membres du bureau que je remercie du fond du cœur.

### 3) **Rapport d'activité de la Section.**

#### **Rapport moral**

En 2016, nous avons inversé la courbe après quelques années de départs massifs (une cinquantaine de licenciés). Malheureusement ainsi va la vie des clubs, les meilleurs joueurs sont souvent attirés par les clubs où il y a de l'argent.

Je déplore personnellement cette fuite des effectifs depuis 3 ans et je pense que nous avons atteint le plancher admissible mais que notre situation va s'améliorer à l'avenir puisque nous avons néanmoins enregistré la prise de licence de quelques nouveaux joueurs en ce début d'année 2016.

Globalement l'année (07/2015-06/2016) s'est bien passée, ambiance plutôt stable, pas d'incident notable à part quelques états d'âmes passagers, ce qui semble inévitable dans une section de cette importance.

#### **Rapport avec la mairie et l'U.S.M.C**

**Commençons par la mairie :** pas de problème particulier, les relations sont au beau fixe, nos demandes sont régulièrement prises en compte et nos correspondants du service des sports sont totalement à notre écoute.

**En ce qui concerne l'U.S.M.C,** un petit rappel pour les nouveaux adhérents : actuellement, aux CLAYES-SOUS-BOIS, on dénombre plus de 120 associations diverses et variées (culturelles, sportives, de biens publics etc.). L'U.S.M.C représente partiellement le côté sportif, avec ses 18 sections, dont la pétanque. L'U.S.M.C nous apporte des conseils et peut nous guider dans nos choix.

En contrepartie, la section pétanque a des obligations vis-à-vis de **L'U.S.M.C** qui peuvent être parfois contraignantes. L'exemple le plus flagrant : pourquoi cette AG au mois de juin alors que notre fédération fonctionne en année civile ?

La réponse étant : l'alignement sur l'exercice USMC soit : 1<sup>er</sup> Juillet – 30 Juin de l'année suivante tel que prévu dans les statuts de l'association.

2 membres de la section pétanque siègent au comité directeur de l'USMC (actuellement le président et le vice-président). Régulièrement les réunions de ce comité nous permettent d'être informés sur des décisions prises ou à prendre.



Enfin depuis cette année vous cotisez à raison de 3€ par licence, afin de participer au fonctionnement de l'USMC.

### **Nombre de licenciés 2016 et adhérents**

Nous sommes à ce jour 127 licenciés et membres contre 117 licenciés et membres en 2015 soit une augmentation de 10 personnes.

**Le site WEB** : Ce site n'a d'intérêt que si on l'alimente dans les différentes rubriques, news, résultats, anecdotes etc.

Actuellement environ 31 000 visites depuis sa création il y a 8 ans.

Nous manquons de volontaires (photographes, rédacteurs d'articles, rapporteurs de résultats, idées nouvelles etc.) car nous devrions faire beaucoup mieux !

**Affichage** : Comme vous avez pu le constater par l'intermédiaire des panneaux d'affichage, nous essayons de vous tenir au courant des principaux résultats et nouvelles du club. Nous ne pouvons pas tout afficher à l'extérieur, c'est pourquoi nous vous recommandons de consulter également les panneaux d'affichage intérieurs.

**Concours du Mercredi** : Toujours très populaires, une réussite mais cette dernière année on constate un petit fléchissement de la participation. Selon les périodes, 35 à 50 joueurs y participent. Les joueurs se sentent bien et reviennent volontiers chaque semaine ou presque.

Même remarque que l'année dernière, ce n'est pas ici que vous rencontrerez « Philippe Quintais » et cela s'adresse aux « champions » restez conciliants ! Ou abstenez vous de participer.

Remerciements à notre ami Pierre SERVAYE pour la tenue de la table et pour la manifestation organisée et prévue le **Mercredi 15 JUIN 2016**.

### **Renouvellement des licences de NANOU et de TOUTOUNE .**

Ces internationaux Malgaches ont renouvelé leur licence à l'USMC Pétanque.

Nanou est depuis peu en France pour une période d'environ trois mois. L'arrivée de Toutoune est prévue un peu plus tard.

Nanou a été immédiatement pris en charge par moi-même, et pour ceux qui se posent encore quelques questions, il n'y a pas de répercussion financière pour le club.



### **Nous avons organisé au titre de l'exercice 2015/2016**

- 1) *Le Challenge de la ville* le Dimanche 13 Septembre 2015
- 2) *Le Challenge des anciens (+55 ans)* le 22 septembre 2015
- 3) *Le challenge mémoire* le Dimanche 6 Mars 2016
- 4) *Qualificatif ligue vétérans* le mardi 5 avril 2016
- 5) *Qualificatif départ. Triplettes promo* le 17 Avril 2016
- 6) *Championnat départ. Vétérans Triplette* le Mardi 6 Mai 2016

### **Il nous reste à organiser pour 2016.**

- 7) *Championnat départ. Triplette mixte* le Dimanche 18 Juin 2016
- 8) *Challenge des anciens (+55 ans)* le jeudi 29 septembre 2016
- 9) *Championnat des clubs vétérans (+ 60 ans)* le jeudi 20 octobre 2016)

### **Le Challenge de l'amitié**

Le comité organise le vendredi 11 Novembre 2016 *le challenge de l'amitié*. Il aura lieu cette année à Rambouillet. Comme l'an passé, une participation pour l'inscription et le repas sera demandée aux participants (le coût de cette prestation était d'environ 1900 € à la charge du club au titre de l'année 2015). Le bureau reviendra vers vous en temps voulu, mais pensez d'ores et déjà à composer vos équipes.

**Les Concours d'hiver** : Ouverts aux licenciés, futurs licenciés du club et membres. Concours à la mêlée par triplettes ou doublettes non formées, engagement 2 € par joueur, abondement de 1 € par joueur par le club, au moins 30 % des joueurs récompensés.

### **Dates prévisionnelles :**

Le 03 Décembre 2016

Le 17 Décembre 2016

Le 07 janvier 2017 (avec remise des récompenses et galette des rois)

Le 21 janvier 2017

Le 04 Février 2017

### **Prévisionnel 2017 :**

Etant donné la date de cette assemblée générale, nous sommes dans l'impossibilité actuellement de vous informer sur les manifestations 2017. En effet, une première réunion organisée par notre comité aura lieu le samedi 18 juin en compagnie de l'ensemble des clubs des Yvelines. Chacun exprimera ses souhaits et l'attribution des concours interviendra au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.



Vous comprendrez que nos souhaits seront directement proportionnels à votre engagement, car il est hors de question de ne pas assumer, comme le font certains clubs actuellement.

## QUESTIONS sur le rapport d'activité de la section ???

### 4) Rapport financier de l'exercice présenté par Gérard Boitte.

4/1 Dans la mesure où nous ne sommes qu'à mi-année de la saison de pétanque 2016, il ne m'est pas possible de vous présenter aujourd'hui le bilan financier de cet exercice mais seulement vous commenter une photographie financière arrêtée au 31 Mai 2016.

Afin de rendre mes propos plus facilement compréhensibles, je vous remets un petit document de synthèse préparé à cet effet.

L'élément clef présenté sur ce document montre que par rapport à l'an dernier, nous enregistrons une baisse sensible de notre réserve de trésorerie, pour un montant de l'ordre de 2950 €uros. Cette contraction s'explique principalement par deux facteurs.

1/ Un important effort d'investissement réalisé dans des matériels professionnels pour un montant de 1740 €uros. (Sèche-mains Dyson, machines à café et machine à « hot-dog »).

2/ Une forte participation du club dans l'achat des triptyques « compétition » à l'attention de 23 joueurs, pour un montant de 1035€uros

Hors ces deux facteurs, nous pouvons dire que l'équilibre Produit/charge s'est toujours sensiblement vérifié et que notre situation financière à date peut être considérée comme satisfaisante.

(S'en suit alors une lecture plus détaillée du document détaillant le résultat financier Produits/Charges des principales manifestations organisées tout au long de l'année par la section)

4/2 L'usmc nous a informés, dans les tous derniers jours, de la répartition des subventions pour l'année 2016-2017. Il en résulte que la subvention pour notre section va passer de 1050 euros à 800 euros sans que quiconque n'ait été capable de nous expliquer la logique de cette répartition ni le contenu de la formule ayant conduit à cette baisse significative.

L'usmc prélevant 3euros de frais de gestion par adhérent et en supposant que nous devrions rester à 127 adhérents l'an prochain, il y a donc lieu de considérer que la subvention perçue pour chacun de nos membres sera de l'ordre de :

$(800 \text{ euros} - 381 \text{ euros}) / 127 \text{ adhérents} = 3.30 \text{ euros par adhérent}$



Dans le même temps, notre fédération annonce un fort relèvement du prix de sa licence pour l'année prochaine, sans être encore capable d'en situer parfaitement le niveau pour l'estimer aujourd'hui à 2,7 euros. Par son effet domino, Fédération-Ligue-Comité-Club la hausse pourrait avoisiner les 5 Euros.

Le prochain bureau devra donc intégrer ces derniers paramètres dans la détermination du prix des adhésions en fin d'année. Il aura donc à charge d'arbitrer entre l'augmentation éventuelle du prix de l'adhésion et ou la réduction de son assistance financière dans diverses manifestations.

Questions ???

Il n'y a pas lieu de voter pour l'approbation des comptes. Ceux-ci seront présentés au trésorier de l'USMC et validés lors de l'AG de l'USMC en fin d'année 2016.

## 5) Bilan Sportif

### **Championnat Départemental T à T Homme**

Pascal NOUAILLAC 2ème après les poules

Yannick CUPERLIER 2ème après les poules

Francis POIRIER 2ème après les poules

### **Championnat Départemental Doublette Homme**

Mahefa RANDRIANARISON et Francis POIRIER finaliste

### **Championnat Départemental Doublette Mixte**

Pascal NOUAILLAC – Catherine CHATELAIN Perdu après les poules

Yannick CUPERLIER et Monique LEVEQUE perdu en 1/16ème de finale contre les futurs vainqueurs

### **Championnat Départemental Promo Triplette** Pas d'équipe qualifiée

### **Championnat Départemental Vétérans triplette**

Une équipe qualifiée pour le championnat, pas sortie des poules

**Total Points Club au 11/06/2016 : 246**

Questions ???

## 6) Montant de la licence 2017

Le bureau souhaite laisser le prix de la licence à 46 €, sachant que sur ces 46 € une somme de 27 € est reversée au comité et 3 € à l'USMC. De ce fait la section pétanque ne conserve que 16 €.



Le prix de la licence serait donc maintenu à 46 € en 2017 **en l'absence de majoration** émanant de notre comité ou de l'USMC.

Le montant de la carte de membre reste fixé à 25 € pour les joueurs sans licence.

Pour les joueurs licenciés dans d'autres clubs, la carte de membre reste également fixée à 30 €.

## 7) Elections des membres du bureau

Comme vous le savez, à chaque Assemblée Générale le bureau est démissionnaire.

Nous allons passer à l'élection des membres du bureau.

**Nous n'avons reçu dans les délais impartis aucune candidature** cependant si l'assemblée le souhaite, nous prendrons en compte les candidatures de dernière minute. En ce qui me concerne, je considère qu'un club tel que le notre ne peut fonctionner que si nous avons un nombre raisonnable de personnes au bureau. Vous ne pouvez pas pour la plupart des licenciés profiter de votre association, sans vous investir quelques heures par an.

### Membres de l'ancien bureau qui se représentent :

Francis POIRIER, Yves GUYOMARD, Gérard BOITTE, Daniel SEBIRE, Etienne MARIGNIER, Daniel LEVEQUE, Patrick JUVIGNY, Marie Line CORBIN, Guy CORBIN

### Nouvelles candidatures

Jean-Michel GUERET, Guy LE NEVE, Christian COURANT, Christian REMY, Gilbert ROUMY

### Passons au vote à bulletins secrets

### Résultats du vote :

72 suffrages exprimés dont 1 Nul

71 Voix pour l'ensemble des candidats excepté Gérard Boitte : 70 voix

La nouvelle composition du bureau, avec l'élection de son nouveau président aura lieu prochainement, dans le local de la section pétanque du stade CARILLON

## Informations et Questions diverses

- Pas d'autres questions ?

Et maintenant bon après-midi à tous et merci de votre attention

